

## Les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

Un accompagnement médico-social au service de personnes qui ne peuvent se soigner faute de lieux de vie adapté

### MISSION DU SERVICE

Le service des Lits d'Accueil Médicalisés est destiné à accueillir des personnes « sans abri », avec des pathologies lourdes, chroniques et invalidantes. Les LAM ont pour missions :

- De proposer et de dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés ;
- De mettre en place un accompagnement social, visant à faire reconnaître et à faire valoir leurs droits, autour d'un projet individualisé, tout en préservant leur autonomie.

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ

**Nombre de personnes accueillies : 13**

- **12 hommes** et 1 femme

Âge des résident : 54 % des résidents ont entre 50 et 59 ans

**Nombre de demandes : 57**

**Nombre de refus : 42**

- **24 refus pour faute de places ;**
- 10 pour des candidatures non conformes aux critères d'admission ;
- 8 par manque d'éléments médicaux.

**Durée moyenne des séjours sortants : 131 jours, soit 4,3 mois**

Nombre de nuitées en 2023 depuis l'ouverture : 2.272



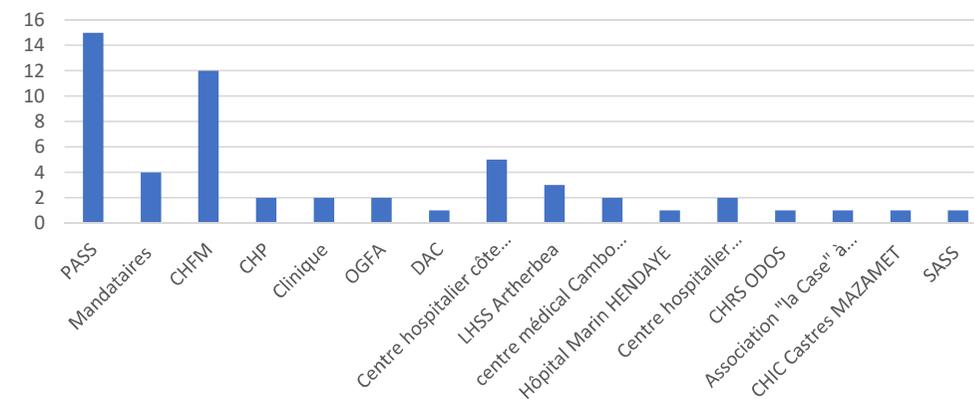
**Année d'ouverture :** avril 2023

**Nombre d'ETP :** 9,1

**Nombre de places :** 10

### ÉLÉMENTS DE PROFIL

#### Organismes orienteurs :



#### Principales raisons d'arrivées

En 2023, sur les 13 personnes qui ont intégré le dispositif, 5 personnes présentent une pathologie de type cancéreuse. Les autres personnes accueillies sont atteintes d'une pathologie cardio vasculaire, d'une insuffisance respiratoire, d'une insuffisance rénale, d'une maladie neurodégénérative ou, enfin de paraplégie et d'hémiplégie.

### | Un service attendu depuis de nombreuses années

Le service des LHSS a ouvert en 2008. Au fil des années, l'accueil de personnes présentant des pathologies chroniques n'a eu de cesse d'augmenter. Aussi, l'OGFA a pu faire remonter ce constat aux autorités compétentes. En 2022, l'appel à projets de l'ARS, en vue de l'ouverture de 10 places d'accueil en LAM est paru. Avec empressement donc, l'OGFA a répondu à ce dernier. C'est ainsi que le service a obtenu son autorisation en avril 2023.

### | Une montée en charge progressive

Nous avons été confronté à la difficulté de trouver du personnel médical, nécessaire à l'ouverture, puis à la stabilisation, du service. En effet, il n'est pas aisé de recruter des IDE qui puissent effectuer un pas de côté, afin de combiner le versant médical et le versant social. Nous avons pu commencer à accueillir les résidents avec un effectif de 4 infirmières. Malheureusement, deux d'entre elles n'ont pas été en mesure de s'adapter à l'accompagnement spécifique des personnes. L'accueil des résidents s'est donc fait au fur et à mesure des embauches du personnel soignant. Le recrutement du médecin n'a pas été, non plus, facile. Le docteur des LHSS a pu être présent au démarrage du dispositif, avant de céder la place au médecin qui intervient depuis décembre 2023. Ces embauches viennent sécuriser et stabiliser le fonctionnement de notre service.

### | Un service médicalisé

En 2023, le service a accueilli 4 personnes en fauteuil roulant. Les besoins de ces résidents, en termes de nursing, sont importants. L'équipe infirmière et l'AES réalisent tous les jours la toilette de trois de ces résidents. Les infirmières du service effectuent, dès que besoin, des bilans sanguins, elles coordonnent les rendez-vous médicaux, et délivrent et aident les résidents à la prise de leurs traitements. L'embauche d'un(e) futur(e) aide soignant(e) devrait permettre des réponses encore plus adaptées aux besoins des personnes accueillies.

### | Les LAM et les interventions de bénévoles

Nous avons souhaité ouvrir le service au bénévolat, afin de compléter notre réponse aux besoins des résidents. Ainsi, nous avons pu, en 2023, travailler en collaboration étroite avec des bénévoles de TotalEnergies, afin d'aider un Monsieur, atteint d'une chorée de Huntington, à promener son chien, lorsque son état de santé ne le lui permettait pas. Nous avons également fait appel à du bénévolat pour des cours de français, en direction d'un monsieur d'origine soudanaise, paraplégique.

Enfin, nous avons engagé un travail autour des « récits de vie » des résidents avec une bénévole passionnée d'écriture.

### | L'accompagnement des personnes accueillies

Au niveau social, l'accompagnement a permis l'ouverture et le maintien des droits des personnes. En 2023, 10 demandes d'allocations logement ont été réalisées. Des demandes de renouvellements concernant l'état civil des résidents (passeport et Carte Nationale d'Identité) ont été instruites. Des demandes RSA, AAH, retraite et complémentaires de retraite ont été déposées. Les droits santé des résidents ont été ouverts (CSS et ALD). Nous avons pu également travailler autour de démarches liées à des questions successorales. Enfin, des mesures de protections ont été sollicitées pour trois résidents.

L'accompagnement autour d'un projet coconstruit avec l'équipe sociale, médicale, quotidienne et le coordinateur de service a lieu tous les deux mois avec le résident. C'est l'occasion de faire un point sur l'accompagnement proposé et, pour le résident, de construire son projet, d'exprimer ses envies et ses besoins.

### | L'accompagnement fin de vie

Depuis l'ouverture nous avons pu accompagner deux personnes jusqu'à la fin de leur vie. Bien que ces temps furent douloureux et émotionnellement intenses, l'équipe mobile des soins palliatifs a pu être un soutien, tant dans nos pratiques que dans les décisions qui ont été coconstruites. L'étayage apporté par leur plateau technique a pu permettre d'apporter des réponses adaptées à chaque résident.

## PERSPECTIVES

2024 sera l'occasion pour le service des LAM de se mettre au travail autour de l'écriture du projet de service. Nous envisageons également de nous arrêter sur la question de la fin de vie et de l'accompagnement en ce sens. Les résidents seront partie prenante de ces réflexions. Dans cette optique, nous avons pris attache avec l'association Présence qui nous aidera à mettre en œuvre des temps pour les professionnels, mais aussi à destination des usagers.

En outre, l'année 2024 sera celle de la mise en œuvre des actions que nous avons proposées dans le cadre de l'appel à projets Démocratie en santé :

- Formation de résidents et des professionnels aux notions du pouvoir d'agir ;
- Mise en œuvre d'un Comité d'Ethique.